COMMISSION RÉGIONALE DES CALENDRIERS

Séance restreinte du mardi 17 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL n° 03

Participants : M. Jean-Pierre GALLIOT, Président ;
MM. Lionel CHANDELIER, Alain FLAMENT,
Assiste : Mme Sylvie MARCHAIS, référent administratif.

*****

CHAMPIONNAT U15 – REGIONAL 2

Le déroulement de la journée 06 du championnat U15 - Régional 2, première phase a été perturbé par les intempéries. Ainsi, pour ce championnat, les responsables de la Ligue se sont vu contraints d'annuler les rencontres de la journée 06 prévues le 9 ou 10 novembre 2019 pour les reporter aux 14 ou 15 décembre 2019. La persistance d'une météo médiocre a, à nouveau, entraîner le report des rencontres.
En conséquence, la Commission, soucieuse de permettre un déroulement serein de la fin de la première phase et déterminer les relégations en championnats départementaux, a décidé :

- de fixer aux **01 & 02 février 2020 la journée 06** du championnat U15 Régional 2, première phase,
- de retarder aux **02 & 03 mai 2020, la journée 01** de la seconde phase du championnat,
- de reporter aux **23 & 24 mai 2020 la journée 02** dudit championnat.

CHAMPIONNATS REGIONAUX DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

Afin de permettre la clôture au plus tôt de la première phase du championnat Régional 1 du Football d'Entreprise, la Commission décide de fixer les matchs de la journée 07, initialement prévus au 9 novembre 2019, puis reportés au 14 décembre 2019, au **samedi 04 janvier 2020**.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS
AUTRES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES MASCULINS
CHAMPIONNATS REGIONAUX FEMININS

Afin de rechercher et obtenir une solution satisfaisante, tant pour les épreuves régionales que pour les compétitions départementales directement impactées dans l'organisation des alternances d'équipes, la Commission se réunira en séance plénière dans les premiers jours de janvier 2020 afin de déterminer les dates de report de la journée initialement prévue les 14 et 15 décembre 2019.

A l'issue de la réunion envisagée, les clubs seront informés, par voie de procès- verbal des dates de report des matchs les concernant.

Le Président,
Jean-Pierre GALLIOT

Le Secrétaire de séance,
Lionel CHANDELIER